

# **Conditions générales de participation à la formation professionnelle**

## **« Les enjeux de l'attachement » des 21 & 22 novembre 2018.**

1. Les inscriptions se font uniquement via le site Internet d'Adoptons-Nous.
2. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre maximum de places disponibles.
3. Le prix de la formation professionnelle comprend le matériel pédagogique, mais ne comprend pas les repas.
4. Nous vous demandons de verser un acompte de CHF 100.- pour l'inscription. Ce versement confirme votre inscription. Le montant est à **verser de suite** sur le CCP d'Adoptons-Nous (détail de paiement vr. pt 4 ci-après.)
5. Le paiement du solde de la formation est de CHF 300.-/personne. Le paiement complet se fait sur le CCP d'Adoptons-Nous (CCP 17-392753-3 ou IBAN CH17 0900 0000 17392753 3), au Nom d'Adoptons-Nous, 2016 Cortaillod, (mention « Formation prof.2018 ») jusqu'au 31 octobre 2018 au plus tard.
6. Conditions d'annulation : En cas d'annulation de la participation jusqu'à 20 jours avant le début de la formation, aucun frais ne sera engagé. De 20 jours et jusqu'au 10<sup>ème</sup> jour avant, la moitié du prix de cours est exigible, soit 200.-. Dans un délai inférieur à 10 jours avant le début du cours, la contribution du participant est intégralement facturée.  
Une personne de remplacement peut être proposée. Si elle participe au cours à la place de la personne qui s'est désistée, il n'y a pas de frais d'annulation. En cas d'annulation pour cause de maladie, un certificat médical doit être présenté et aucun frais n'est alors facturé. Dans tous les cas, l'acompte n'est pas remboursable.
7. Aucune confirmation de paiement ne vous sera envoyée , une quittance vous sera remise lors des journées de formation.
8. Une circulaire avec les dernières informations, parviendra par mail, env. 2 semaines avant le début de la formation, aux personnes inscrites et ayant payés la totalité de la formation, soit : CHF 400.-.

En acceptant, les conditions générales décrites ci-dessus, vous confirmez vous inscrire définitivement à la formation professionnelle « Les enjeux de l'attachement » des 21 & 22 novembre 2018.